



COMMUNE DE VIEUX-THANN
Département du Haut-Rhin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre des membres du Conseil d'Administration élus : 9
Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres votants : 7

Séance du 9 mars 2026
Sous la présidence de Monsieur Daniel NEFF

Présents (7) : M. Daniel NEFF, Président ;
Mmes Estelle GUGNON, Marie-Brigitte WERMELINGER, Odile HERQUE, Jacqueline
INGOLD, Sylvie NIMIS-WEYBRECHT ;
M. Pascal FUCHS ;

Excusée (1) : Mme Sandra SOEHNLEN ;

Absents ayant donné procuration (1) : Mme Corinne WEYBRECHT à Mme Sylvie NIMIS-WEYBRECHT.

Point n°2 – Compte Financier Unique

CCAS_2026_02

VOTE : Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

A 18h06, M. Daniel NEFF remet la présidence du Conseil d'Administration à Mme Estelle GUGNON et quitte la salle.

Le compte financier unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

De plus, le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Il convient d'approuver les comptes financiers uniques au titre de l'année 2025 pour le budget du CCAS.



→ La présentation du compte financier unique **du CCAS**, se résume comme suit :

Section de fonctionnement		
	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice 2025	16 471,56 €	14 216,65 €
Solde d'exécution	2 254,91 €	
R002 – Résultat reporté de l'exercice 2024		24 952,10 €
RESULTAT CUMULE	/	22 697,19 €

Section d'investissement		
	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice 2025		
NÉANT		

Après délibération le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **adopte** le compte financier unique 2025 ;
- **autorise** Monsieur le Président à le signer.

À 18h10, M. Daniel NEFF, Président, rejoint la salle du conseil, remercie l'assemblée et reprend la présidence de la séance.

Pour copie conforme faite en deux exemplaires originaux

Vieux-Thann, le 12 mars 2026

La Secrétaire de Séance

Estelle GUGNON

L'Auxiliaire de Séance

Marion FOECHTERLIN



Président

Daniel NEFF